Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1982)

Heft: 642

Rubrik: Glanures helvétiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que nos fabricants d'armes vivent dans de telles conditions? Je pensais à ce passage déchirant de *Monsieur Badin*, de Courteline: «Tenez, monsieur (c'est B. qui parle), ce matin, j'ai eu la curiosité de regarder mon derrière dans la glace. Eh bien! j'en suis encore malade, rien que d'y penser. Quel spectacle! Un pauvre petit derrière de rien du tout, gros à peine comme les deux poings!... Je n'ai plus de fesses, elles ont fondu! Le chagrin, naturellement, les angoisses continuelles, les affres!...»

A part quoi, je dois des excuses à nos amis Français, que j'accusais récemment de ne plus savoir leur langue — la nôtre! Hélas! On devrait toujours commencer par balayer devant sa porte: Je lis dans le Bulletin d'Information de l'Université de Lausanne de mai 1982 un éditorial de 26 lignes intitulé Enfin!

Cinquième ligne, une faute d'orthographe: «j'ai

l'exemple de l'EPFL mais ne peut l'imiter...» Sixième ligne, une faute de français: «... convaincre les étudiants à participer...»

Vingtième ligne, une autre faute de français: «Un numéro pourrait d'ailleurs paraître en début juillet...»

Une faute d'orthographe et deux fautes de français en l'espace d'une page (d'un bulletin universitaire), c'est beaucoup! Et quand on en arrive à un article consacré à la Société des étudiants allemands de Lausanne, on ne s'étonne plus d'avoir droit à un véritable festival: fautes d'orthographe, fautes de français, anglicisme, sabir et charabia — voilà pourtant l'organe de ceux qui en d'autres circonstances se montrent fort pointilleux et fort impitoyables pour les travaux et mémoires des malheureux étudiants!

J. C.

GLANURES HELVÉTIQUES

La presse a donné un large écho aux propos du président de l'Union centrale des associations patronales suisses devant la dernière assemblée des délégués de cette association: l'attaque en règle de M. Fritz Halm contre le «culte de l'indice» et l'adaptation des salaires au renchérissement valait en effet la peine qu'on la souligne dans la perspective des prochaines négociations entre «partenaires sociaux» sur le sujet. M. Halm pourtant ne s'en est, ce jour-là, pas tenu là: la charge lancée contre «l'Etat employeur» avait en particulier rarement été aussi dure et aussi nette. Citons, pour mémoire: «Alors que l'économie privée se voit confrontée à de graves problèmes, dans les administrations publiques au contraire, les vagues d'augmentations réelles de salaires combinées à d'autres avantages matériels au profit des fonctionnaires se succèdent comme si rien ne s'était produit. La Confédération, par son regrettable arrêté qui notamment a accordé une augmentation des traitements en valeur réelle, a incité les cantons et les communes à

prendre des mesures analogues (...) A peine une hausse des salaires est-elle concédée que le personnel fédéral, pourtant incomparablement mieux loti tant du point de vue de la sécurité sociale, réclame la semaine de 40 heures; tout cela en dépit de l'océan de dettes dans lequel se débat la Confédération, du déficit des CFF; il ne se préoccupe pas du sort peu enviable de l'économie privée; le «jeu de l'homme noir» auquel se complaît notre gouvernement n'est pas compatible avec sa responsabilité particulière en tant qu'employeur le plus important du pays.» Toujours les mille et un emplois de la «politique des caisses vides».

Postes de travail de la Confédération: cinq cantons et six villes se taillent la part du lion. Cinq cantons cumulent les deux tiers des emplois fédéraux: Berne (32 824), Zurich (21 431), Vaud (10 717), Tessin (7468), Saint-Gall (6925) et Lucerne (6332); six villes abritent 40% des emplois fédéraux, ce sont, dans l'ordre décroissant: Berne (19 214), Zurich (13 402), Bâle (5520), Lausanne (5441), Thoune (4226) et Genève (4180). On ne peut pas dire que les emplois «fédéraux» soient à propre-

ment parler des correctifs aux inégalités intercantonales... Pour les amateurs, encore une petite précision: comme on l'imagine, le Département militaire fédéral fait une large consommation de «personnel de la Confédération» (20 678), davantage en tout cas que «l'administration civile» (15 746), selon la classification de l'OFIAMT; mais ce qui est le plus frappant, à consulter les statistiques récentes, c'est la localisation de ces emplois du DMF: près de la moitié dans le canton de Berne, soit un total de 9595, alors que le petit groupe des cantons qui viennent ensuite, Lucerne, Zurich, Uri et Vaud, et qui se détachent nettement du reste du peloton, oscillent entre 1200 et 1600 emplois de ce genre.

* *

La confiance règne: il a fallu moins de trente minutes aux actionnaires de la SSIH, Société suisse pour l'industrie horlogère, pour accepter, sans aucune question, le rapport et les comptes de l'exercice 1981/1982, bouclant avec une perte nette de 34,9 millions de francs, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue jeudi passé à Berne. C'est «L'Impartial» qui signale cette performance, d'autant plus remarquable dans les circonstances actuelles et eu égard aux mauvaises surprises de l'exercice précédent. On veut croire que toutes les questions gênantes avaient été désamorcées en petit comité avant la séance officielle. Il n'empêche: la voix des travailleurs horlogers aurait été la bienvenue au risque de retarder la décharge finale de quelques minutes. La conclusion du président Peter Gross en aurait peut-être pris de la consistance: «Nous construisons sur nos forces et attaquerons systématiquement et résolument les problèmes difficiles qui résultent de nos faiblesses.»

* * *

Il n'y a pas de petites économies. Les autorités bernoises organisent une campagne pour améliorer la sécurité routière; elles utilisent notamment des panneaux dont la signature «Baden-Wurtemberg Innenministerium» (Ministère de l'intérieur du Bade-Wurtemberg) a été recouverte par un écussonbernois.